



Élaboration d'une méthodologie

d'application du volet 3 de la Charte européenne du tourisme durable

Concilier des cultures et des exigences très différentes

Tous les parcs travaillent sur leur développement touristique. Mais il est difficile, long et complexe de faire coopérer des acteurs privés du territoire quelquefois économiquement très fragiles, des opérateurs de voyages pour qui le tourisme durable n'est pas une priorité absolue, des clients de plus en plus exigeants et des gestionnaires d'espaces naturels pour qui la fréquentation est un danger.

Une méthode basée sur la co-construction

Il s'agissait d'imaginer une méthode d'élaboration d'offres de séjours issues d'un partenariat entre tous ces partenaires. L'IPAMAC s'est engagé dans ce processus de co-construction de la démarche avec tous.

Un diagnostic a été élaboré. Des journées d'échanges et des ateliers régionaux ont été organisés entre les parties prenantes dans le Massif central, le Nord-Pas-de-Calais et en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Une manière inédite d'imaginer des produits touristiques.

Ce développement de collaborations réelles entre les différents acteurs du tourisme dans les parcs et entre les parcs, est une véritable nouveauté. Car ce partenariat public-privé va au-delà des démarches pré-existantes (de type label par exemple). Ici, chaque partie apporte sa valeur ajoutée : connaissance du territoire, du patrimoine et des prestataires pour le Parc, attentes de la clientèle, communication, promotion pour les opérateurs...



Crédit Photo : « Chamina Voyages ».